

DOSSIER DE PRESSE

2025



LES RUBANS
DE LA FRANCHISE fff

un événement

fff Fédération
Française
Franchise



La force de la franchise

Les Rubans de la franchise ont trente ans : ils ont été créés en 1987. Ils reflètent toute une partie de l'histoire et du monde de la franchise... Histoire qui ne cesse de s'écrire tous les jours, monde qui ne cesse de croître en complexité et en richesse. Des premiers contrats signés dans les années 1960 par les pionniers du genre, des premiers Pronuptia, Pingouin ou Novotel, la franchise a connu trois grandes évolutions.

Une évolution déontologique et juridique, portée par le Code de déontologie, le règlement d'exemption européen, l'article L330-3 du Code du commerce et la pratique jurisprudentielle et tous ceux qui ont participé à son élaboration.

Une évolution technique, qui fait aujourd'hui de la franchise une véritable force de proposition et d'innovation en matière de gestion d'un commerce et d'un réseau, quel qu'il soit : la multiplication des structures de dialogue et d'animation, la professionnalisation des dirigeants et des cadres dans les têtes de réseau. Les commerçants et leurs équipes dans les points de vente en témoignent.

Désormais, commerce physique et e-commerce interagissent pour répondre aux attentes des consommateurs de plus en plus informés et connectés...

Enfin, une évolution économique et sociale. Encore marginale il y a trente ans, la franchise est devenue une force de dynamisation du commerce, qu'il soit urbain, péri-urbain ou rural, à nulle autre pareille. Elle a gagné une place à part dans le cœur et dans la carrière des créateurs d'entreprise. Elle n'est plus une formule, elle est un choix de vie.

Ces évolutions se sont incarnées dans des individus, des dizaines de milliers de franchisés, de franchiseurs, de partenaires à divers titres de la franchise. Ce sont eux que les Rubans viennent aujourd'hui distinguer. Ce n'est pas (uniquement) pour leur faire plaisir : c'est aussi pour expliquer, faire partager et faire comprendre ce à quoi sert la franchise.

Comment elle change les métiers, comment elle améliore les relations avec les consommateurs, comment elle aide et soutient l'emploi, comment elle contribue à la revitalisation du commerce et comment elle participe au succès des entrepreneurs.

Règlement - Généralités

Le concours des Rubans de la franchise est organisé par la Fédération Française de la Franchise.

Les Rubans de la franchise sont décernés aux franchiseurs, franchisés (adhérents et non-adhérents à la FFF) ou partenaires de la franchise (conseils, avocats, journalistes...) qui ont contribué, avec rigueur et efficacité, à la réussite, à la promotion et à la valorisation de la franchise en France et dans le monde.

Trois grades successifs honorent cette distinction : ruban d'argent, ruban d'or, grand ruban d'or.

Trois catégories de personnes peuvent être présentées : franchiseur, franchisé, partenaire de la franchise.

Les Rubans attribués seront :

Ruban d'Argent Franchiseur, Ruban d'Argent Franchisé, Ruban d'Argent Partenaire de la franchise, Ruban d'Or Franchiseur, Ruban d'Or Franchisé, Ruban d'Or Partenaire de la franchise et Grand Ruban d'Or Franchiseur, Grand Ruban d'Or Franchisé, Grand Ruban d'Or Partenaire de la franchise.

Il est déterminé un nombre maximum de lauréats par grade :

- Ruban d'Argent : 5 lauréats (dont un franchisé et un franchiseur minimum)
- Ruban d'Or : 2 lauréats
- Grand Ruban d'Or : 1 lauréat

L'accession aux grades du Ruban d'Or et du Grand Ruban d'Or nécessitent d'avoir obtenu le grade précédent. Quatre années doivent s'écouler pour avoir accès au grade suivant.

Le Jury est composé de diverses personnalités du monde de commerce et de la franchise, à savoir : 2 franchisés, 2 franchiseurs dont un minimum membre du CA de la FFF, 2 experts membres du Collège de la FFF, un journaliste, un représentant de CCI France ou autre personnalité du commerce. La présidence est assurée par le franchiseur membre du CA de la FFF.

La procédure d'attribution de ces rubans implique que chaque candidat soit proposé par une personnalité (parrainage) : Un franchisé, un franchiseur, un expert de la franchise (banquier, avocat, journaliste) ou même un membre d'une collectivité (CCI...) peut parrainer un/des collaborateur (s) franchiseur, un/des franchisé(s), un/des expert(s)

Ces parrainages sont à adresser uniquement en ligne via le site rubans-fff.fr et sont clos à la date indiquée sur le site.

A la fin de son mandat, le Président de la FFF, peut sur présentation du Conseil d'administration et accord du Jury, se voir attribuer directement le Grand Ruban d'Or.

Le Jury statue à partir des dossiers remplis par les parrainés et se réunit pour effectuer la sélection des récipiendaires.

Un peu d'histoire ...

1987

La franchise est en plein boom. Les premiers Rubans récompensent (entre autres) franchiseurs et franchisés de Pingouin, La Sweaterie, Pomme de Pain, Taxi Colis, mais aussi Comtesse du Barry, Descamps, Novotel, Yves Rocher. La cérémonie se déroule au Musée des monuments de France.

1988

Le boom ne faiblit pas - les Rubans non plus. Des franchisés et franchiseurs de Babybotte, Cuisines Arthur Martin, Caves du Val d'Or, Relais surgelés Frigosud, mais aussi Maxi-Livres, Cuisines Plus, Promodès, Pronuptia, Jean- Louis David...

1991

La FFF fête ses vingt ans, Franchise Expo ses 10 ans, et la franchise, après le décret d'application de la loi Doubin, resserre les rangs. La qualité est cependant au rendez-vous cette année-là avec des franchisés et franchiseurs des réseaux de Troc de l'île, Comod, Ambia, Jeff de Bruges, Ibis, Climat de France, Comtesse du Barry.

1996

Les réseaux français commencent à se développer à l'international. Des franchisés et franchiseurs de Saint- Algue, Mercure, Natalys, Lynx Optique font partie des heureux élus ; les Rubans d'or font leur apparition. Premiers lauréats : Philippe Jambon (Jeff de Bruges), Laurent Caraux (El Rancho), Monique Louet (franchisée Jeff de Bruges), Georges Morice (Climat de France), et les avocats Gilles Amédée- Manesme et Jean-Marie Leloup.

2001

Dans une ambiance espagnole, la FFF fête ses trente ans à Franchise Expo. Sur le podium des Rubans, des franchisés et franchiseurs de McDonald's, Rent A Car, Quick, Phildar, Espace Enchanté Vilmorin, Catena...

2005

La franchise s'est installée durablement dans le paysage commercial français... C'est sous le prestigieux toit d'Ubifrance que Guy Hoquet, Jean Dalaudière (Ibis), Eric Azan (Quick), Jean-Pierre Boudier (Troc de l'île), Philippe Jambon (Jeff de Bruges) et plus de 20 autres personnes sont mis à l'honneur.

2007

Les Rubans fêtent leur 20 ans ! Les franchiseurs et franchisés distingués appartiennent notamment aux réseaux Le Jardin des Fleurs, Ucar, Guy Hoquet L'immobilier ou encore Geneviève Lethu, aux côtés de partenaires de la franchise comme Maître Olivier Deschamps.

Un peu d'histoire ...

2009

Les Rubans sont décernés lors de Franchise Expo Paris, le rendez-vous incontournable de la franchise ! Un événement qui aura permis de fêter, entre autres, des personnalités distinguées des réseaux Cartridge World, Âge d'Or Services, Rapid'Flore ou encore Eléphant Bleu.

2011

La FFF fête la franchise et ses 40 ans ! Elle réunit à l'espace Wagram ses adhérents, partenaires et nombreuses relations institutionnelles, du monde de la franchise et du commerce. Au programme : brainstorming sur la franchise du futur, dîner festif avec des animations visuelles ! Et sur le podium des Rubans, des personnalités distinguées des réseaux La Pataterie, La Boucherie, Spar mais aussi Courtepaille et Claude Nègre, Directeur du Comité scientifique de la FFF.

2013

Les Rubans sont remis à l'Auditorium Paris Centre Marceau, appartenant à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et situé à deux pas des Champs-Élysées. Ils distingueront notamment Guy Gras, ancien président de la FFF.

2015

28 ans d'existence des Rubans de la franchise, remis cette année au Palais Brongniart à Paris.

2017

Déjà 30 ans d'existence pour les Rubans de la franchise !

2019

À l'occasion de cette 31^{ème} édition, une distinction exceptionnelle a été remise à Chantal Zimmer - pour son parcours de 34 années en qualité de Déléguée Générale de la FFF - Le Ruban de Diamant.

2021

Retour de la cérémonie des Rubans sur le salon Franchise Expo Paris après les deux ans de pandémie.

2022

La FFF fête ses 50 ans, lors d'un événement festif au Musée des Arts Forains à Paris.

2023

La FFF lance la 1^{ère} édition des Assises de la Franchise

En près de 35 ans, Les Rubans ont honoré des acteurs particulièrement méritants et de longue date de la franchise, : franchisés, franchiseurs, avocats, journalistes, développeurs de réseaux, banquiers, organisateurs de salons, enseignants, chercheurs, personnalités internationales...

Au total, ce sont près de 300 personnalités du monde de la franchise !

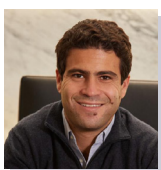


LES RUBANS
DE LA FRANCHISE fff



Personnalités distinguées

Les Rubans d'argent 2025, catégorie franchisé



Karl LEVY
Franprix

Karl Lévy a débuté sa carrière dans le secteur du textile, évoluant pendant dix ans au sein d'une entreprise familiale française. En 2018, il se tourne vers la distribution alimentaire et intègre le réseau franprix en tant que franchisé avec un premier magasin situé place de l'Alma, à Paris. Grâce à son dynamisme et son sens du commerce, il développe rapidement son activité, portant son réseau à 12 magasins à ce jour. Attaché aux valeurs familiales, il dirige l'entreprise aux côtés de son frère, son associé, avec qui il partage cette aventure entrepreneuriale.

Ses actions

Son engagement auprès de l'enseigne s'illustre notamment au travers de 2 points :

- Il est membre actif du comité de validation des nouveaux franchisés au sein de son réseau. À ce titre, il participe à la sélection des nouveaux franchisés en apportant son expertise terrain pour aider l'enseigne à choisir les candidats les plus adaptés. Son expérience lui permet d'évaluer leur capacité à réussir dans le réseau, en identifiant leurs points forts mais aussi d'éventuelles failles qui pourraient freiner leur développement. Cette implication lui permet de contribuer activement à la pérennité du réseau en garantissant une sélection rigoureuse et pertinente des futurs partenaires.

- Son engagement s'illustre également à travers sa participation à la mise en œuvre du nouveau concept de magasin. Celui-ci s'inspire de certaines de ses bonnes pratiques, notamment l'optimisation du nombre de produits au m², permettant ainsi d'améliorer la performance et l'expérience client. Son implication dans ces instances de dialogue contribue à une meilleure collaboration entre franchisés et franchiseur, favorisant l'évolution continue du réseau.



Antoine MORAN
Basilic & Co

Antoine Moran, titulaire du BEP cuisine en 1999, choisit ensuite de suivre un cursus complet en pâtisserie, au terme duquel il obtient un Brevet Technicien de Métier en Pâtisserie-Chocolatier-Confiseur.

Diplômes en main, il rejoint le Club Med en tant que pâtissier pour vivre pleinement ses deux passions : les voyages et la pâtisserie, pendant deux ans.

En 2007, Sébastien Bourgoïn lui propose de devenir co-gérant de son restaurant aux Halles de Nîmes afin d'optimiser son organisation.

En 2014, il se lance en solo dans la création d'une sandwicherie bio et locale en plein centre de Nîmes. Le succès est mitigé, mais cette aventure de quatre ans lui permet de consolider ses compétences en gestion d'entreprise.

Début 2018, Sébastien cherchait un directeur, tandis qu'Antoine s'appropriait à vendre son entreprise. Belle coïncidence !

Après quatre ans d'une collaboration fructueuse, ils décident de s'associer pour ouvrir une pizzeria sous l'enseigne Basilic and Co en août 2023. Une nouvelle aventure en accord avec leurs valeurs.

Depuis bientôt deux ans, la pizzeria Basilic & Co tenue par Antoine et son associé Sébastien, est devenu un incontournable, grâce à une exigence de qualité à l'accueil et au service, une gestion administrative rigoureuse, un travail intensif sur la notoriété locale, la création de partenariats solides et une stratégie de génération de trafic qui a dépassé toutes les attentes. Dès la première année, ils ont plus que doublé leur prévisionnel d'activité devenant le 2ème restaurant du réseau en termes de CA annuel, et la dynamique de croissance se poursuit avec une seconde année en progression constante. Ce succès, partagé avec Sébastien, est le résultat d'une implication sans faille, de la communauté locale jusqu'aux instances franchiseur. Après plusieurs années en tant qu'indépendant dans la restauration, rejoindre Basilic & Co a été une évidence. Son engagement se traduit par des témoignages réguliers dans les médias, sa participation active aux instances franchiseur, et une implication totale au sein du réseau.



LES RUBANS
DE LA FRANCHISE fff



Personnalités distinguées

Les Rubans d'argent 2025, catégorie franchiseur

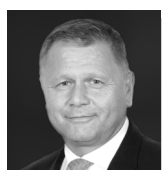


Stéphane FRITZ
Guy Hoquet

Stéphane Fritz est président de Guy Hoquet L'immobilier. Ancien sous-officier de la légion étrangère, devenu président de Guy Hoquet L'Immobilier, Stéphane Fritz incarne la transformation par l'engagement, la vision et l'innovation. Son parcours atypique – du terrain aux plus hautes responsabilités – est une illustration concrète d'un véritable ascenseur social.

À la tête du réseau depuis 2020, il a impulsé une révolution managériale en plaçant l'humain au cœur du modèle économique. Son approche ? Une refonte complète des méthodes de formation, intégrant l'IA pour accompagner et faire progresser chaque collaborateur. Il a ainsi divisé par deux le turn-over des collaborateurs du réseau, et élevé la formation en levier de performance, entraînant une augmentation significative de la performance des agences et de leurs équipes.

Visionnaire et pragmatique, il est un acteur clé de l'évolution du secteur immobilier et un fervent défenseur du partage des savoirs en franchise. Il intervient régulièrement dans les médias et au sein d'organisations professionnelles, contribuant aux grandes réflexions sur l'entrepreneuriat et la transformation digitale.



Dominique MUNIER
Beauty Success

Dominique Munier est Directeur général adjoint – Pôle Prestations de service de Beauty Success. Depuis plus de trente ans, Dominique Munier évolue dans l'univers de la franchise.

Diplômé du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), il débute sa carrière dans le secteur bancaire, où il exerce pendant dix ans avant de découvrir la franchise. Il intègre alors le chocolatier De Neuville en tant que directeur commercial, un poste qu'il occupe pendant neuf ans, puis rejoint Le Jardin des Fleurs en tant que directeur général opérationnel.

En septembre 2005, il intègre le groupe Monceau Fleurs (Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore) en tant que Directeur général, puis prend la tête du groupe Troc Europe (Troc.com, La Trocante) en 2012. Deux ans plus tard, il devient directeur général d'Esthetic Center, où il pilote un réseau de près de 200 instituts.

Avec le rachat d'Esthetic Center, Dominique Munier rejoint le groupe Beauty Success en janvier 2018 en tant que Directeur des enseignes en franchise. En juin 2021, il est nommé Directeur général adjoint du Pôle Prestation de Service du groupe. À ce titre, il pilote les enseignes de franchise Esthetic Center, Citron Vert, JFG Clinic et Beauty Success L'Institut, ainsi que le pôle NOVITECH, qui développe la marque HTA Technologies.



LES RUBANS
DE LA FRANCHISE fff



Personnalités distinguées

Les Rubans d'argent 2025, catégorie partenaire



Vanessa BOUCHARA
Cabinet Bouchara Avocats

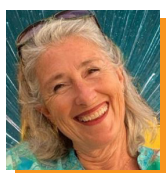
Vanessa Bouchara est avocat spécialiste en propriété intellectuelle et accompagne depuis de nombreuses années les enseignes en franchise dans la protection de leurs marques et de leurs concepts. Fondatrice du cabinet Bouchara Avocats, elle est reconnue pour son expertise en matière de stratégie de protection et de défense des actifs immatériels. Elle travaille avec de nombreux réseaux de franchise, les aidant à sécuriser leur développement et à préserver leur identité.

Engagée dans l'écosystème de la franchise, elle est également coordinatrice des experts de la Fédération de la Franchise, contribuant activement à la valorisation et à la structuration du secteur. Son implication et son savoir-faire lui ont permis

de devenir une référence incontournable en propriété intellectuelle appliquée à la franchise.

Lauréate des Rubans de la Franchise 2025, Vanessa Bouchara est distinguée pour son engagement et son rôle clé auprès des acteurs du monde de la franchise.

Le Ruban d'or 2025, catégorie franchisé



Sophie LORAIN
Babychou Services

Sophie Lorain a démarré son parcours de chef d'entreprise en montant une société d'importation d'instruments et d'accessoires de musique.

Puis elle a tout appris dans un dépôt de bilan et a alors entrepris une formation d'éducatrice Montessori. Mais l'indépendance, le manque de pouvoir, la difficulté à mettre en place mes propres idées ont fait qu'elle est retournée dans le monde de l'entrepreneuriat.

La rencontre avec Babychou Services a été déterminante. Elle a choisi ce réseau avant tout, pour les valeurs communes qu'elle y a trouvé et dès le premier rendez-vous

elle s'y est complètement reconnue : résultats, projections plaisir, envie, challenge, mise en commun, partage de valeurs, etc.

L'envie de devenir une « sauveuse de maman » a été très forte et en 6 mois le projet fut bouclé et sa première agence a ouvert le 16 avril 2012.

Elle est aujourd'hui à la tête de 5 agences, 12 collaboratrices dont une de ses filles qui a pris le virus de l'entrepreneuriat !

Sophie Lorain a obtenu le Ruban d'argent en 2019.



Partenaire des Rubans

In Extenso

Experts-Comptables

IN EXTENSO est un cabinet national leader de l'expertise comptable et des services professionnels pour les TPE-PME en France détenu par ses associés. Avec un réseau de 5 800 collaborateurs et 250 bureaux répartis sur tout le territoire, IN EXTENSO propose aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, franchisés... un service professionnel complet, à tous les stades de la vie de leur entreprise et sur tous les domaines liés à la gestion de leur activité : comptabilité, fiscalité, gestion, juridique, conseil social et paies, resourcing, externalisation comptable, gestion du patrimoine, conseil en innovation-croissance, conseil en Tourisme Culture et Hôtellerie, transmission d'entreprises. IN EXTENSO propose des outils numériques innovants, notamment un portail de benchmark pour les enseignes et Inexweb, portail collaboratif, véritable interface de gestion pratique et connectée.

IN EXTENSO est certifié Great Place to Work et a obtenu sa labellisation RSE Lucie 26000.

www.inextenso.fr

CMS Francis Lefebvre

Francois-Xavier Awatar, associé du cabinet CMS Francis LEFEBVRE, accompagne les porteurs de projets dans la création et l'installation de réseaux sur le territoire français et assiste également les franchiseurs souhaitant exporter leur activité à l'international ou l'importer en France.

Particulièrement sensible aux modes alternatifs de règlement des conflits, le département droit de la franchise du cabinet privilégie la recherche de solutions amiables par la négociation, la conciliation et la médiation avant tout contentieux étatique ou arbitral.

pour en savoir plus : <https://cms.law/fr/fra/>



Remerciements

Aux **membres du jury**

À tous ceux qui ont participé à l'édition 2025, en prenant le temps de nous expliquer leurs activités, leurs réalisations, leurs ambitions, leurs espoirs,

À celles et ceux nombreux qui ont parrainé des acteurs de la franchise,

À nos partenaires **IN EXTENSO** et **CMS Francis LEFEBVRE**

Aux **équipes de Franchise Expo Paris** pour toute l'organisation,

À **Pascal Le Guern**, pour l'animation de la Cérémonie,



www.franchise-fff.com

